

LES ROUETS à BODIEU en MOHON

--oOo--

Rapport de fouille de sauvetage.

Autorisation du Directeur des Antiquités Historiques
de Bretagne

Autorisation du Département du Morbihan, propriétaire
du site

Dates du chantier: du 1er au 15 Juillet 1977;

Responsable: Hervé GARREC,

10, rue des Colonels Renard

75017 PARIS

Participants: Marc BALLAND
Françoise CONRAZIER
Eric DESSAIN
Jérôme DUBOULOZ
Françoise DUMET
René ESTIENNE
Jean GALLAIS
Sylvie LE GLAS
Joan TRIGO
Michèle VINCE

1025

Le site des Rouëts est connu depuis de longues années; Répertorié par Rosenzweig et signalé par La Borderie dans son Histoire de Bretagne, il a en outre été l'objet de nombreuses monographies dont celle de Monsieur J. André (Société Polymathique du Morbihan, 1962) est un bon exemple.

On trouve dans toutes ces études tout d'abord une description du site, puis la mention de ce qu'aucune fouille n'y a jamais été entreprise; à cela peuvent s'ajouter des interprétations: pour La Borderie, il s'agirait d'un camp du roi breton Judicaël (début du 7ème siècle).

Le site se présente aujourd'hui sous la forme d'un ensemble de fossés et de talus, situé au village de Bodieu (ou Bodieuc) dans la commune de Mohon. On peut distinguer une petite enceinte de forme grossièrement ovale (environ 120m sur 85 m, talus et fossés compris), et une autre, de plusieurs centaines de mètres, qui se greffe sur la première; cette grande enceinte est marquée encore par des talus, ou par les anciennes limites cadastrales; il s'y trouve une butte tronc-pyramidale basculée, d'environ 25 m de diamètre au sommet.

Dans cette partie du pays Gallo, la toponymie est en partie bretonne, en partie romane; notons simplement que la petite enceinte, qui nous intéresse ici, est formée de parcelles portant le nom de: "les rouëts".

Signalons enfin que cette petite enceinte et une partie de la grande sont devenues récemment propriété du Département du Morbihan.

I Topographie:

Comme il n'existait aucun plan précis du site, nous avons entrepris de dresser un plan avec courbe de niveau de la petite enceinte (ce travail a été réalisé sous la direction de M. Balland). (figure 1).

Un certain nombre de problèmes se sont posés pour l'implantation d'un niveau de référence; pour matérialiser un point durable dans ce site boisé, nous avons dû effectuer un scellement en ciment.

Nous avons enfin établi un carroyage constituant une trame de 5 m de côté, afin de repérer parfaitement les différents sondages les uns par rapport aux autres, l'un des axes étant affecté de chiffres et l'autre de lettres.

II La fouille:

Pour cette première année de fouilles, nous n'avons envisagé que d'effectuer de simples sondages, dans le but d'acquérir une idée de la stratigraphie, et de nous renseigner le cas échéant sur le type de structures que nous serions amenés à rencontrer; en raison de l'étendue du site, il était en effet risqué de choisir une seule zone, et nous avons préféré disperser les sondages (figure 1).

Un triangle R 21 (demi carré de 4 m sur 4 m) a été établi près du talus, là où ce dernier est le plus élevé (+ 2 m / NR) et le fossé le plus profond (- 4,5 m / NR); un petit tesson de poterie vernissée verte y avait été trouvé à une cinquantaine de cm de profondeur par un voisin il y a une dizaine d'années.

Un autre triangle M 15 a été placé là où de légers mouvements de terrain semblaient manifester la présence de substructions (fonds de cabanes, signalés parfois par les auteurs des études).

Nous avons aussi établi un autre sondage, le triangle Q 15,

à l'emplacement d'une dépression notée souvent comme le puit.

Enfin, une tranchée de 2m de large a été creusée sur le talus, afin de tenter de pénétrer la structure de ce rempart.

A) R 21

Sur environ 1m de profondeur, nous avons rencontré un mélange très compact d'argile et de petits morceaux de schiste; dans un angle s'est manifesté une petite zone d'ardoises brisées, disposées horizontalement^(photo 1); dans cette couche d'argile ont été trouvés en relative abondance des petits morceaux de fer (clous très altérés), d'assez gros morceaux de charbon de bois, et des tessons qui, à l'exclusion de quelques exemplaires à pâte micacée et très mal cuite, et de très petites dimensions, appartiennent tous à un pichet à pâte claire et à glaçure verte, avec anse et bec; ce bec a été rajouté et la paroi du pichet percée; Monsieur de Bollard et Mademoiselle Lenhardt le datent des 13ème-14ème siècles^(figure 2); Charbon de bois, clous, et morceaux du pichet étaient dispersés sur un large surface et une profondeur d'environ 60 cm, ce qui accrédite l'hypothèse d'un remblai. Sous ce remblai est apparue une couche d'argile très blanche, remontant sur son extrémité en un bourrelet très marqué (photo 2); c'est notre limite de fin de fouille.

B) M 15

Sur plus d'1m ont été traversés des lits de morceaux de schiste, d'ardoises de couverture percées et avec clous (25 cm/15cm), et d'argile; nous avons rencontré dans un angle un niveau de plusieurs morceaux de schiste assez épais en connexion, que nous avons laissé en place^(photo 3); à côté en revanche, les couches sus-mentionnées laissent la place à de l'argile ayant toutes les apparences de l'argile vierge, mais contenant, ici aussi, des miettes très éparpillées de charbon de bois, jusqu'à

1,70 m, profondeur à laquelle nous avons dû, pour des raisons techniques, interrompre la fouille.(figure 3). Très peu de mobilier: fragments de céramique glaçurée verte et décorée à la molette de petits triangles (ou de X ?), non dessinés. Une tranchée de contrôle ouverte en M 14 a révélé la même structure, à l'exception du niveau de schiste qui ne se poursuit pas aussi loin.(figure 3).

C) Q 15

Nous n'avons pas eu le temps de terminer ce sondage, mais la stratigraphie semble très proche de celle de M 14 M 15: morceaux de schiste et d'ardoises disposés horizontalement en couches mêlées d'argile; quelques tessons y ont été trouvés éparpillés dans ce remblai, mais sans que leur aspect soit très éclairant: rebords de type médiéval-moderne de céramique friable et fortement micacée.

D) tranchée dans le talus:

Cette tranchée a été effectuée à partir du sommet du talus en direction du fossé: il n'était en effet pas envisageable d'opérer dès cette année, avec les moyens techniques dont nous disposions, une coupe complète de ce talus.

Sur 2m de profondeur, la "terre" se traverse extrêmement difficilement, même à la pioche: mélange d'argile et de petites pierres, elle est extrêmement tassée et cela peut expliquer l'excellent état de conservation de cette levée. En revanche, on atteint au-dessous une couche d'argile très meuble, que nous avons traversée sur 2 m; il s'agit sans doute ici de la terre vierge, mais aucune marque ne manifeste le niveau de l'ancienne terre végétale à la limite de l'argile et du remblai de terrassement.(photo 4).

III Conclusions:

Cette première campagne sur le site des Rouëts nous a apporté un certain nombre de renseignements:

- le site est médiéval, la céramique le montre; (fig. 2 & 4)
- un important remblai semble recouvrir une partie du site;
- sous ce remblai apparaissent des structures encore mal connues (le bourrelet d'argile en R 21 peut être la limite d'un fond de cabane avec solin de bois, et les pierres de schkste en M 15 l'extrémité d'un sol ou d'un passage dallé).

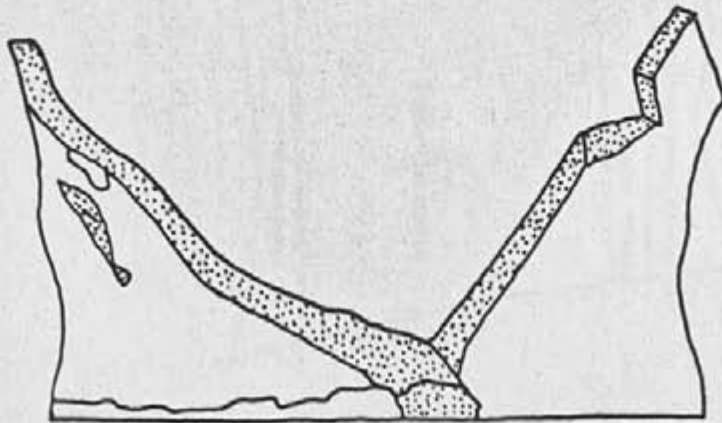
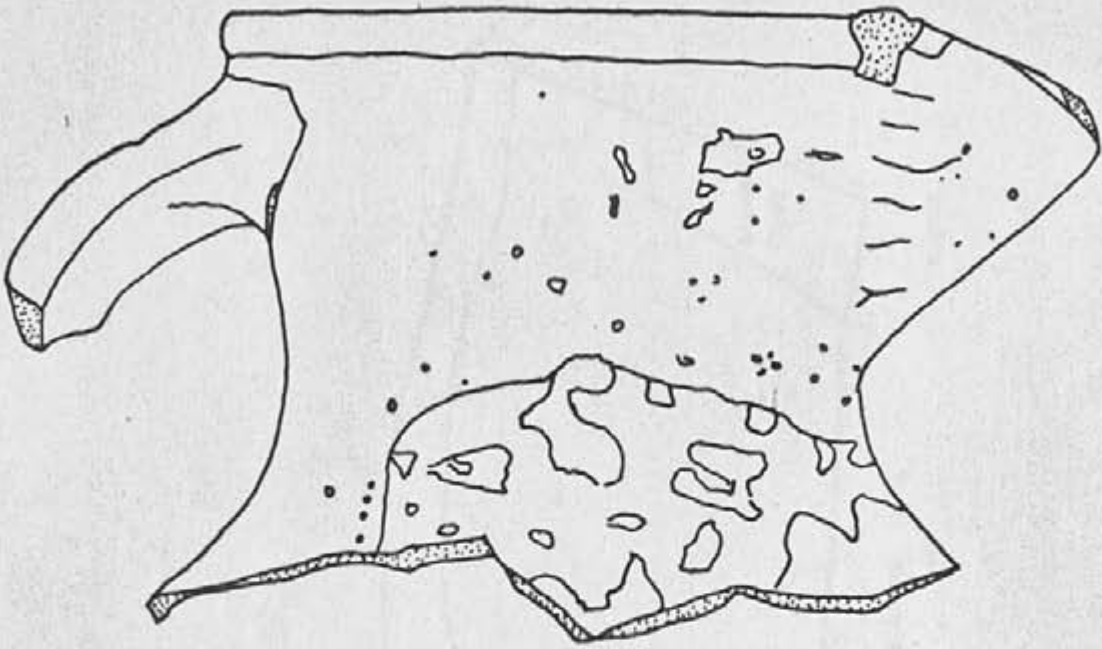
En même temps se posent plusieurs problèmes:

- le remblai que nous avons remarqué provient-il du site lui-même, ou l'enceinte a-t-elle servi de "décharge publique" au village de Bodieu?
- les structures découvertes sous ce remblai sont-elles réellement antérieures à celui-ci? Une stratigraphie inversée doit toujours être envisagée, un remblai 13ème siècle pouvant recouvrir un niveau 16ème.
- Y a-t-il eu plusieurs états dans la construction du talus? Une seule coupe ne suffit pas à le dire.

Projets pour les prochaines fouilles:

- effectuer, à Pâques, une tranchée de plusieurs dizaines de mètres à l'aide d'un engin mécanique, afin d'atteindre la terre vierge et de repérer d'autres structures sous le remblai.
- poursuivre la fouille, l'été prochain, des structures aperçues en R 21 et M 15, et de celles éventuellement repérées à Pâques.

FIG. 2



0 5 cm

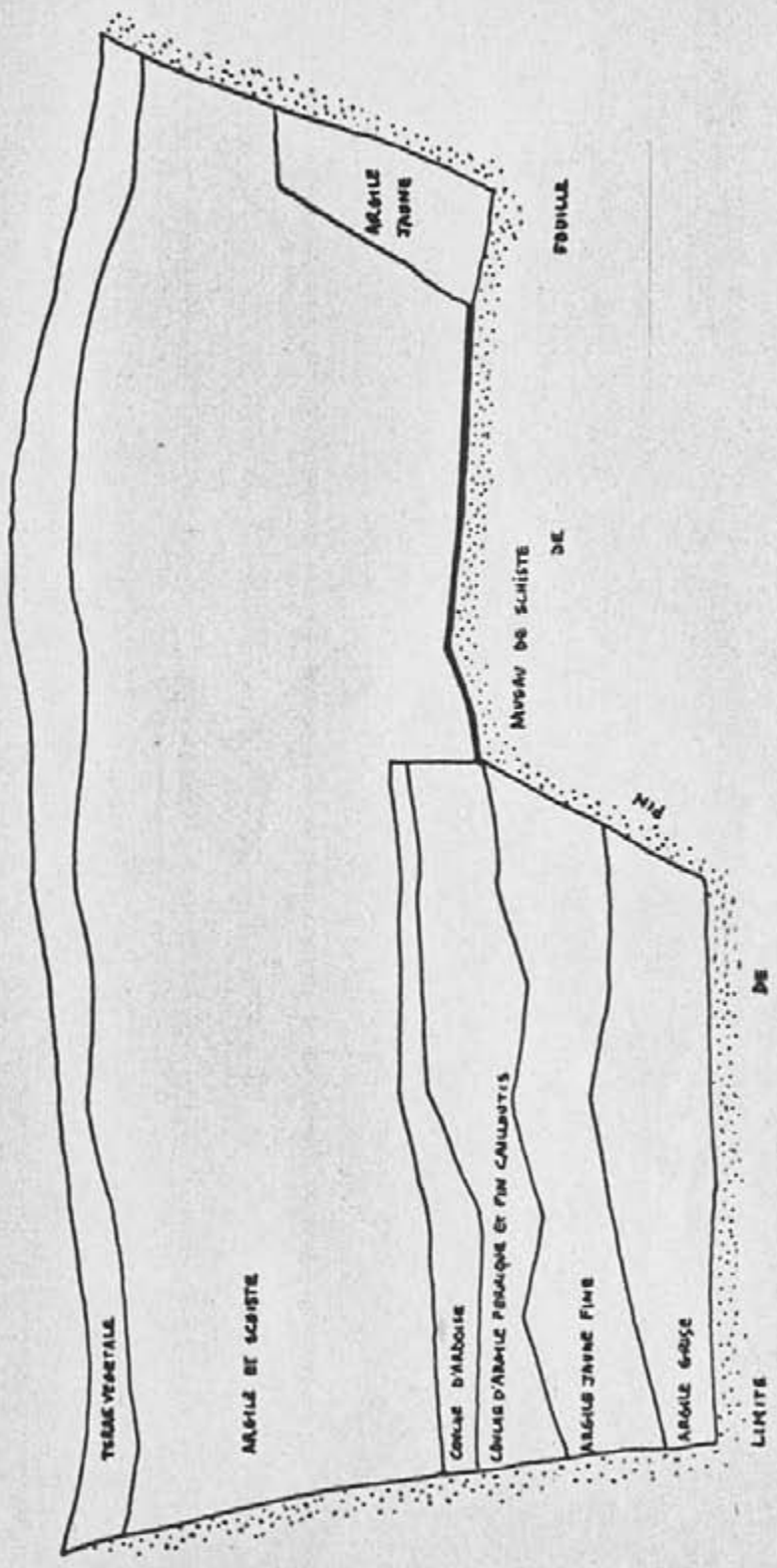
S.G.

FIG. 3

LM 14.15
1

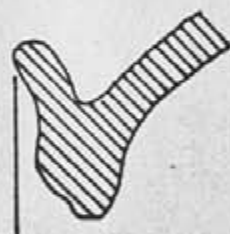
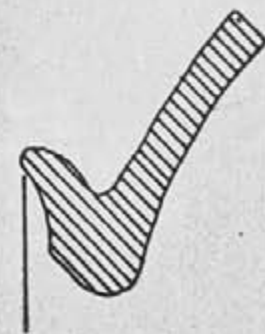
MN 14.15
1

— NR



S. G.

FIG. 4



0 2 cm

S.G.



1



↑
← 2

3



4